

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Délibération N° 045-2026

**DESIGNATION D'UN
REFERENT SECURITE
ROUTIERE**

L'an deux mil vingt-six le quatorze du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame Laure CAPY, maire.

Date de convocation du Conseil : le 14 avril 2026

Présents :

Mme Laure CAPY, Mme Fanny BONILLO, Mme Marie RAYNAUD, Mme Christine BOUILHAC, Mme Morgane BAYLE, Mme Pamela ALBA, Mme Sylvie BOUDRIE, Mme Lydie MACQUER et Mme Marion BOUYSSSE, M. Fabien MATHIEU, M. Philippe DUPUY, M. Pierre FOURCHES, M Charles ORLIANGES, M. Pierre TRESMONTAN, M Jean -Yves BUCHERAUD, M Julien DE SOUSA, M. Jean-Michel LEYRIS et M. Jean- Jacques ABBELLA.

Absents excusés :

Mme Carinne SEGRETAIN, donne procuration à Mme Laure CAPY

Secrétaire de Séance : M. Jean-Yves BUCHERAUD

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un référent sécurité routière pour la commune et propose de confier ce rôle à M. Fabien MATHIEU et en suppléance à M. Philippe DUPUY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal désigné :

M. Fabien MATHIEU (majorité)
M. Philippe DUPUY (majorité) suppléant

"Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, transmis en préfecture et affiché le 16 avril 2026"

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Laure CAPY**

